



Paris, le 03 mars 2016

DECLARATION PREALABLE au CTU Plénier exceptionnel du 03 mars 2016

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,
Camarades,

M. le DG, vous nous consultez aujourd'hui sur le projet d'ordonnance Seine-Nord-Europe (SNE). **Force Ouvrière** regrette que cette consultation se fasse aussi tardivement, dans l'urgence et la précipitation. **Force Ouvrière** vous rappelle qu'elle demande depuis plusieurs mois des informations sur ce dossier majeur qui engage l'avenir de l'EPA-VNF. **Force Ouvrière s'insurge** sur votre méthodologie qui a consisté à présenter le dossier complet au CTU-P du Siège, limitant la présentation du seul projet d'ordonnance au CTU-Plénier de ce jour, alors qu'il impacte d'autres personnels !

Force Ouvrière affirme, au vu de l'enjeu, que cela relève des prérogatives des élus nationaux du CTU-Plénier. En tronquant le dossier qui nous est remis ce jour, vous avez une approche discriminatoire à l'égard de l'ensemble des personnels de l'EPA-VNF représenté par les organisations syndicales (OS) dans cette instance.

Force Ouvrière constate que ce projet prévoit des dispositions différentes entre les personnels publics et privés. Ainsi les salariés privés seront mis à disposition de l'EPIC et resteront salariés de l'EPA-VNF alors que les fonctionnaires n'auront d'autres choix que d'abandonner le statut de la PNA pour rejoindre l'EPIC dans le cadre d'un détachement !

Force Ouvrière demande que les fonctionnaires qui rejoindront l'EPIC aient la possibilité de rester en PNA.

Force Ouvrière s'inquiète de l'éventualité du transfert du dossier MAGEO (Mise Au Gabarit Européen de l'Oise entre Compiègne et Creil) et de ses conséquences sur les personnels de la DT-BS qui travaillent sur ce dossier.

Force Ouvrière vous **demande** quel est l'avenir de ces personnels ?

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU plénier de l'EPA-VNF